



Assemblée générale

Distr. générale
26 janvier 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 138 a) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment

Exécution du budget des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage ment (FNUOD) pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Par sa résolution 53/226 du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a ouvert pour cette période des crédits d'un montant brut de 35 351 308 dollars (montant net : 34 618 408 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force.

Le montant brut des dépenses de la période s'établit à 35 026 400 dollars (montant net : 34 320 700 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 324 900 dollars (montant net : 297 700 dollars).

Le solde inutilisé s'explique principalement par un effectif déployé moins nombreux que l'effectif autorisé, des tarifs plus favorables obtenus pour la location des avions utilisés pour la relève du personnel militaire, des vacances de poste du personnel civil, le report d'un projet de construction et les prix unitaires avantageux obtenus pour l'achat de véhicules grâce au contrat-cadre. Le solde inutilisé a été en partie compensé par des débours additionnels pour les paiements au titre des demandes d'indemnisation présentées par les gouvernements fournissant des contingents pour blessure, invalidité ou maladie subie par les membres de leurs contingents pendant leur service auprès de la FNUOD au cours des exercices précédents.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Force a trait à l'affectation du solde inutilisé de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, soit un montant brut de 324 900 dollars (montant net : 297 700 dollars).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Généralités	4–7	3
III. Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	8–9	4
IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-cinquième session	10	5
Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : tableau récapitulatif		6
II. Renseignements complémentaires sur les écarts importants		8
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		12
IV. Montants répartis et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		13

I. Introduction

1. La Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) a été constituée pour une période initiale de six mois, aux termes de la résolution 350 (1974), du 31 mai 1974, du Conseil de sécurité. Depuis, le Conseil en a renouvelé le mandat dans diverses résolutions, la plus récente étant la résolution 1328 (2000) du 27 novembre 2000, par laquelle ce mandat était prorogé jusqu'au 31 mai 2001.

2. Le budget de fonctionnement de la FNUOD pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 était présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 29 janvier 1999 (A/53/779/Add.1) et s'élevait à un montant brut de 33 247 500 dollars (montant net : 32 514 600 dollars).

3. Sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/53/895/Add.1, du 1er avril 1999, par. 21), l'Assemblée générale a ouvert, par sa résolution 53/226 du 30 juin 1999, des crédits d'un montant brut de 35 351 308 dollars (montant net : 34 618 408 dollars) aux fins du fonctionnement de la FNUOD pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, y compris un montant de 1 758 908 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et un montant de 344 900 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Cette somme a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Généralités

4. On trouvera des informations concernant les activités de la FNUOD et la situation sur le terrain pendant la période considérée dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité datés des 15 novembre 1999 (S/1999/1175), 22 mai 2000 (S/2000/459) et 17 novembre 2000 (S/2000/1103).

5. Durant la période considérée dans le présent rapport, la FNUOD a continué à s'acquitter des tâches qui lui ont été assignées, à savoir maintenir le cessez-le-feu, veiller à ce qu'il soit scrupuleusement respecté et superviser l'application de l'Accord et du Protocole en ce qui concerne les zones de séparation et de limitation.

6. Les économies réalisées pendant la période considérée s'expliquent essentiellement par un effectif déployé moins nombreux que l'effectif autorisé, des tarifs plus favorables obtenus pour la location des avions utilisés pour la relève du personnel militaire, des dépenses inférieures aux projections pour les traitements du personnel civil et les dépenses communes de personnel du fait d'un taux de vacance de postes constaté de 20 % (contre le taux de 0 % inscrit au budget) pour le personnel civil, le report d'un projet de construction à l'exercice en cours (1er juillet 2000 au 30 juin 2001) et les prix unitaires avantageux obtenus pour l'achat de véhicules grâce au contrat-cadre. Ces économies ont servi en partie à couvrir le coût des versements effectués au titre des demandes d'indemnisation non réglées, qui avaient été présentées par les gouvernements fournissant des contingents pour blessure, invalidité ou maladie subie par les membres de leurs contingents pendant leur service auprès de la FNUOD; pour couvrir le coût plus élevé que prévu de la part revenant à la FNUOD de la location du répéteur de satellite et le règlement des factures téléphoniques au titre des communications par réseaux commerciaux; et par les dépenses plus élevées que prévu au titre des traitements du personnel local en raison des versements ré-

troactifs qu'il a fallu faire à 16 agents locaux à la suite de l'opération de reclassement des postes menée en 1996.

7. En ce qui concerne les demandes d'indemnisation non réglées, certaines portaient sur des incidents remontant jusqu'à 1975. Dans certains des cas, le retard était dû au fait que les gouvernements fournissant des contingents avaient mis longtemps à présenter des demandes documentées. Dans d'autres, l'examen et la certification des demandes présentées avaient été retardées. Par ailleurs, tous les anciens engagements de dépenses retenus à cette fin, ainsi que l'avait autorisé l'Assemblée générale, ont été entièrement utilisés.

III. Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

8. Comme indiqué au tableau 1 ci-dessous, les dépenses imputées sur les crédits d'un montant total brut de 35 351 308 dollars (montant net : 34 618 408 dollars) ouverts pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 se sont élevées, en chiffres bruts, à 35 026 400 dollars (montant net : 34 320 700 dollars), y compris 8 014 300 dollars d'engagements non réglés. Le solde inutilisé d'un montant brut de 324 900 dollars (montant net : 297 700 dollars) qui en résulte représente, en chiffres bruts, environ 0,9 % du montant des crédits ouverts. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des informations par rubrique budgétaire sur l'exécution du budget pendant la période considérée, et à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les écarts importants. L'annexe IV présente sous forme de graphique les montants répartis et les dépenses effectives, par grande catégorie.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses effectives
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	18 781	19 411	(628,7)
Personnel civil	5 010	4 921	80,8
Dépenses opérationnelles	8 721	7 871	845,6
Autres programmes	–	–	–
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	344,9	344,9	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 751	1 751	–
Contributions du personnel	732,9	705,7	27,2
Montant brut des ressources nécessaires	35 351	35 026	324,9
Recettes provenant des contributions du personnel	(732,9)	(705,7)	(27,2)
Montant net des ressources nécessaires	34 618	34 320	297,7
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
Total des ressources	34 618	34 320	297,7

^a Y compris les engagements non réglés (8 014 300 dollars).

9. On trouvera des renseignements sur le déploiement du personnel civil et militaire pendant la période considérée au tableau 2, et des indications détaillées à l'annexe III.

Tableau 2

Effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacance de postes du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Effectif déployé (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i>
Observateurs militaires	–	–	–
Contingents	1 037	1 031	1
Police civile	–	–	–
Personnel international	36	29	21
Personnel local	87	84	3
Volontaires des Nations Unies	–	–	–

IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-cinquième session

10. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la FNUOD est de décider de l'affectation du solde inutilisé de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, soit un montant brut de 324 900 dollars (montant net : 297 700 dollars).

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	(1) <i>Montant réparti^a</i>	(2) <i>Dépenses non renouvelables</i>	(3) <i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	(4) = (1 - 3) <i>Écart</i>
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	-	-	-	-
2. Contingents	18 350	-	18 070	273,3
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	130,7	-	130,7	-
b) Soutien logistique autonome	-	-	-	-
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	300,0	-	1 200	(902,0)
Total partiel, rubrique 3	430,7	-	1 330	(902,0)
Total, catégorie I	18 780	-	19 410	(628,7)
II. Personnel civil				
1. Police civile	-	-	-	-
2. Personnel international et personnel local	5 010	-	4 920	80,8
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
4. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-
5. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-
Total, catégorie II	5 010	-	4 920	80,8
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 490	210,0	1 240	252,8
2. Remise en état des infrastructures	-	-	-	-
3. Transports	4 020	1 800	3 600	420,2
4. Opérations aériennes	-	-	-	-
5. Opérations navales	-	-	-	-
6. Transmissions	625,3	262,0	636,0	(10,7)
7. Matériel divers	1 100	790,5	950,0	153,0
8. Fournitures et services	1 310	-	1 330	(17,6)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	160,0	-	112,1	47,9
Total partiel, rubrique 9	160,0	-	112,1	47,9
Total, catégorie III	8 720	3 070	7 870	845,6

<i>Catégorie de dépenses</i>	(1) <i>Montant réparti^a</i>	(2) <i>Dépenses non renouvelables</i>	(3) <i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	(4) = (1 - 3) <i>Écart</i>
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-
2. Programmes d'information	-	-	-	-
3. Programmes de formation	-	-	-	-
4. Programmes de déminage	-	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-
Total catégorie IV	-	-	-	-
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	344,9	-	344,9	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 751	-	1 751	-
VII. Contributions du personnel	732,9	-	705,7	27,2
Montant brut, catégories I à VII	35 351	3 071	35 021	324,9
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(732,9)	-	(705,7)	(27,2)
Montant net, catégories I à VIII	34 611	3 071	34 321	297,7
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	-	-	-
Total	34 611	3 071	34 321	297,7

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/226.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les écarts importants

Personnel militaire

Montant réparti : 18 781 500 dollars; dépenses prévues : 19 410 200 dollars; écart : (628 700 dollars)

1. Le dépassement dans cette catégorie s'explique par les débours supplémentaires à la rubrique Autres dépenses afférentes au personnel militaire; il a été en partie compensé par le solde inutilisé à la rubrique Contingents.

Contingents

Montant réparti : 18 350 800 dollars; dépenses prévues : 18 077 500 dollars; écart : 273 300 dollars

2. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique par : a) un effectif déployé légèrement inférieur à l'effectif prévu au budget pendant la période considérée; b) le fait que le personnel des contingents a eu moins besoin de se déplacer pour prendre livraison des arrivages, dans la mesure où les contrats conclus avec les fournisseurs prévoient de plus en plus un service porte-à-porte; c) les tarifs plus favorables obtenus pour la location ou l'affrètement des avions utilisés pour la relève du personnel militaire. L'économie ainsi réalisée a servi à couvrir les versements supplémentaires au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir par. 3 ci-dessous).

Autres dépenses afférentes au personnel militaire

Montant réparti : 430 700 dollars; dépenses prévues 1 332 700 dollars; écart : (902 000 dollars)

3. Le dépassement à cette rubrique s'explique essentiellement par les versements non prévus au budget effectués au titre des demandes d'indemnisation non réglées présentées par les gouvernements fournissant des contingents pour blessure, invalidité ou maladie subie par les membres de leurs contingents pendant leur service auprès de la FNUOD au cours des exercices précédents. À cet égard, il convient de noter que le montant total versé au cours de la période au titre des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité s'élevait à 1 202 000 dollars, et qu'il s'agissait dans tous les cas de demandes en attente (voir sect. II, par. 6 et 7 ci-dessus). Les débours supplémentaires à ce titre ont été financés en transférant des ressources affectées à d'autres objets de dépenses (273 300 dollars venaient de la rubrique Contingents; 80 800 dollars de la rubrique Personnel civil; 252 000 dollars de la rubrique Locaux/ hébergement; 95 000 dollars de la rubrique Transports; 153 000 dollars de la rubrique Matériel divers; et 47 900 dollars de la rubrique Fret aérien et de surface).

Personnel civil

*Montant réparti : 5 010 300 dollars; dépenses prévues : 4 929 500 dollars;
écart : 80 800 dollars*

4. Le solde inutilisé à cette rubrique est dû principalement à un taux global de vacance de poste de 20 % pour le personnel international (alors que le budget avait été établi en supposant que tous les postes seraient pourvus). Cette économie a été en partie compensée par des dépenses imprévues au titre a) des traitements du personnel local, du fait du versement rétroactif à la suite du reclassement des postes locaux en 1996, et b) des voyages supplémentaires effectués par le personnel de la mission à la Base de soutien logistique des Nations Unies et à Chypre pour suivre des cours d'informatique et de formation à la gestion. Les économies ont servi à couvrir les paiements additionnels au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir par. 3 ci-dessus).

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 8 722 800 dollars; dépenses prévues : 7 877 200 dollars;
écart : 845 600 dollars*

5. Le solde inutilisé indiqué résulte de dépenses inférieures aux prévisions aux rubriques Locaux/hébergement (252 800 dollars), Transports (420 200 dollars), Matériel divers (153 000 dollars), et Fret aérien et de surface (47 900 dollars). Cette économie a été en partie compensée par des dépenses additionnelles au titre des transmissions (10 700 dollars) et des fournitures et services (17 600 dollars).

Locaux/hébergement

*Montant réparti : 1 492 900 dollars; dépenses prévues : 1 240 100 dollars;
écart : 252 800 dollars*

6. Le solde inutilisé est dû en grande partie au report à l'exercice 2000/01 du projet de construction de la cantine d'un bataillon, et à une consommation d'électricité inférieure aux prévisions au camp Ziouani et au camp Faouar. L'économie réalisée a servi à couvrir les paiements supplémentaires au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir par. 3 ci-dessus).

Transports

*Montant réparti : 4 025 700 dollars; dépenses prévues : 3 605 500 dollars;
écart : 420 200 dollars*

7. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique essentiellement par : a) les prix unitaires avantageux obtenus pour l'achat de véhicules grâce au contrat-cadre; b) le report de l'achat de certaines pièces de matériel d'atelier; c) les dépenses inférieures aux prévisions au titre des carburants et lubrifiants du fait de l'utilisation de diesel au lieu d'essence pour certains véhicules légers nouvellement remplacés, et les meilleurs prix négociés pour la livraison en vrac de carburants dans le cadre d'un nouveau processus d'appel d'offres; d) le nombre moindre de véhicules effectivement assurés, ainsi que des primes d'assurance des véhicules assurés au tarif de base moins élevées que prévu au budget pendant la période considérée. Une partie de

l'économie réalisée a servi à couvrir les paiements supplémentaires au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir par. 3 ci-dessus).

Transmissions

*Montant réparti : 625 300 dollars; dépenses prévues : 636 000 dollars;
écart : (10 700 dollars)*

8. Le dépassement indiqué est attribuable en grande partie au coût plus élevé que prévu de la part revenant à la FNUOD de la location du répéteur de satellite et au règlement des factures téléphoniques au titre des communications par réseaux commerciaux pendant la période considérée. Ce dépassement a été en partie compensé par les économies réalisées aux rubriques Pièces de rechange et fournitures et Matériel d'atelier et d'essai.

Matériel divers

*Montant réparti : 1 103 000 dollars; dépenses prévues : 950 000 dollars;
écart : 153 000 dollars*

9. Le solde inutilisé à cette rubrique est attribuable essentiellement à l'annulation de l'achat de pièces de rechange pour l'entretien ainsi que de matériel d'hébergement. Cette économie a été en partie compensée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du mobilier de bureau du fait de l'achat non prévu au budget de mobilier pour les nouveaux locaux de bureau de la Section de l'informatique, du fonctionnaire d'administration du camp Ziouani et du fonctionnaire du Bureau des affaires publiques. L'économie réalisée a servi à couvrir les paiements supplémentaires au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir par. 3 ci-dessus).

Fournitures et services

*Montant réparti : 1 315 900 dollars; dépenses prévues : 1 333 500 dollars;
écart (17 600 dollars)*

10. Le dépassement à cette rubrique est dû a) aux dépenses additionnelles au titre des services contractuels du fait que le paiement des fournisseurs inscrit aux rubriques Services d'entretien et Personnel temporaire a été imputé sur la rubrique Services contractuels; b) aux dépenses non prévues au budget pour les licences et les frais d'entretien des logiciels Progen, Lotus Notes, Sun System et First Newsfeed; c) aux pertes encourues à la suite de la réévaluation des monnaies et des opérations de change pour les paiements effectués dans d'autres monnaies. Ce dépassement a été compensé en partie grâce au solde inutilisé dû aux dépenses inférieures aux prévisions aux rubriques Fournitures médicales, Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants, et Intendance et magasins.

Fret aérien et de surface

*Montant réparti : 160 000 dollars; dépenses prévues : 112 100 dollars;
écart : 47 900 dollars*

11. Les dépenses effectives à cette rubrique ont été inférieures aux prévisions. Le solde inutilisé a servi à couvrir les paiements supplémentaires au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (voir par. 3 ci-dessus).

Contributions du personnel

*Montant réparti : 732 900 dollars; dépenses prévues : 705 700 dollars;
écart : 27 200 dollars*

12. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le taux global de vacance de postes de 20 % pour le personnel international, qui dépassait le taux prévu de 0 % utilisé dans les prévisions initiales de dépenses à cette rubrique.

Recettes provenant des contributions du personnel

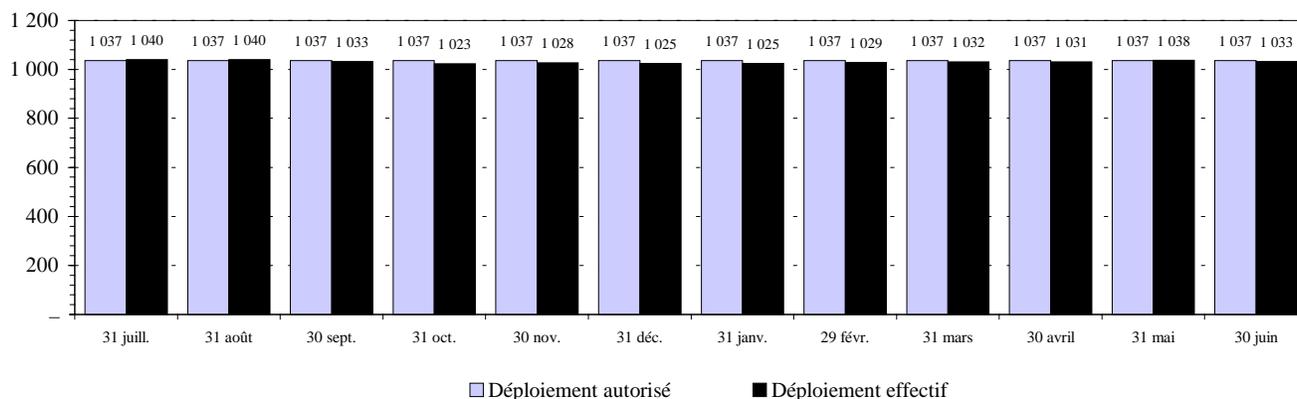
*Montant réparti : (732 900 dollars); dépenses prévues : (705 700 dollars);
écart : (27 200 dollars)*

13. Ce montant correspond à celui indiqué au paragraphe 12 ci-dessus.

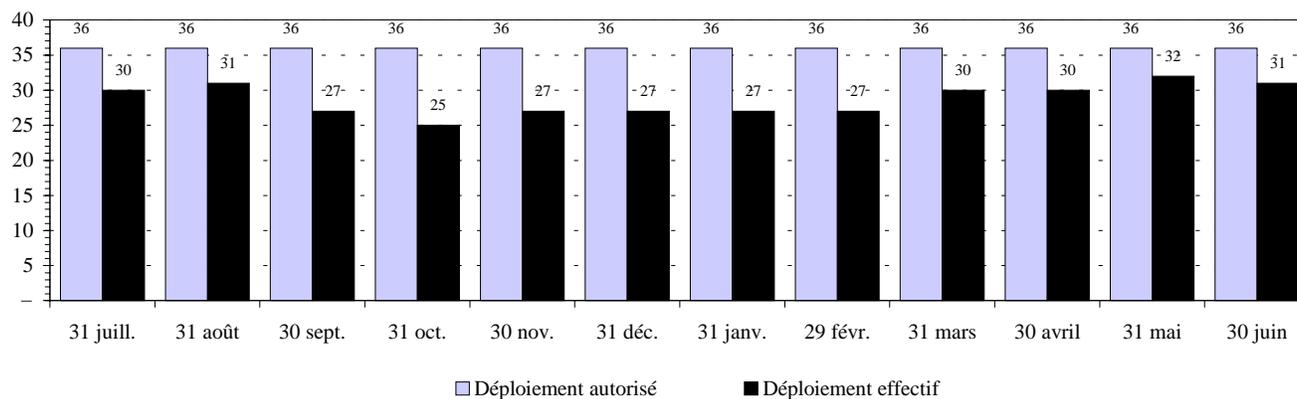
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

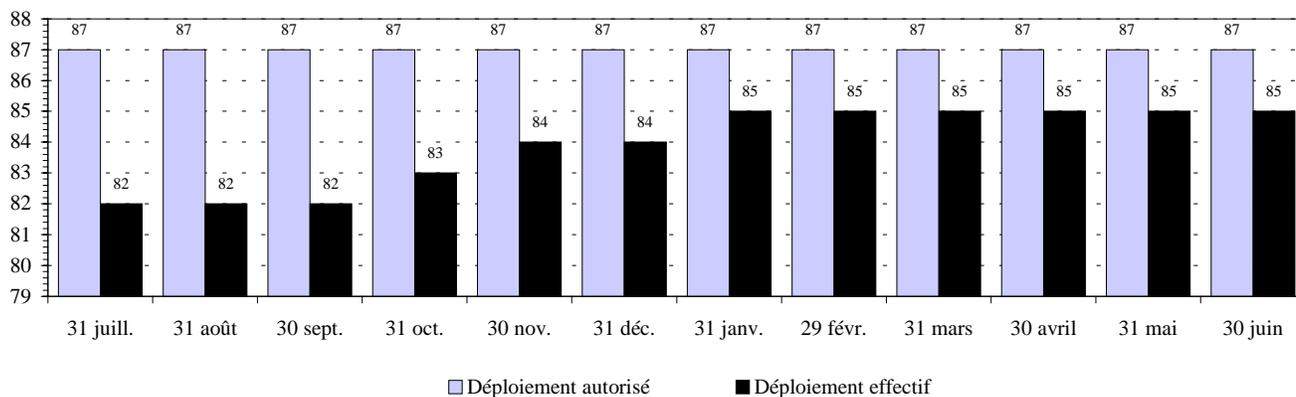
1. Contingents



2. Personnel international



3. Personnel local



Annexe IV

Montants répartis et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

